REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD CANTON D'AUDINCOURT

COMMUNE DE SELONCOURT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

	Séance du 15 décembre 2015 à 18h30
DCM20151215.7	L'an deux-mille-quinze du mois de décembre le quinze le Conseil Municipal de la Commune de SELONCOURT s'est réuni en Salle des Mariages, après convocation légale, sous la Présidence de M. Daniel BUCHWALDER, Maire, pour une session ordinaire.

NOTA Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le 16 décembre 2015, que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 7 décembre 2015 et que le nombre des membres en exercice est de 29.

Exécution des articles L2121-10, R121-7, L2121-17, L2124-1, L2121-25, R121-9 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient excusés ayant donné procuration

Etait absent

..... a ete designe podi rempili ces ionotions qu'il a acceptees

OBJET: CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1ERE CLASSE A TEMPS NON COMPLET

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que, suite à la demande de reclassement d'un agent, il convient de créer un poste d'adjoint technique de 1ère classe, à compter du 1er janvier 2016.

Monsieur le Maire propose donc de créer un poste d'adjoint technique de 1ère classe à temps non complet à raison de 22h30 hebdomadaires.

La Commission Administrative Paritaire, en sa séance du 25 novembre 2015, a émis un avis favorable.

La Commission Personnel, réunie le 1er décembre 2015, a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, à / par

- ➤ approuve la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps non complet à compter du 1^{er} janvier 2016,
- > autorise le Maire ou son Représentant à signer tout document à intervenir.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget. Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus. Ont signé au registre tous les membres présents.

Seloncourt, le 15 décembre 2015

Le Maire, Daniel BUCHWALDER